

# Renouvellement : Vérifications réglementaires des chariots élévateurs

CHARIOTS ÉLEVATEURS - ARRÊTÉ DU 01/03/2004



**1 jour - 7 heures**

## Public

- Techniciens ayant été formés dans les 3 dernières années sur les contrôles d'appareils de levage.

## Prérequis

- Avoir un minimum de connaissances avec les équipements contrôlés.
- Les stagiaires doivent se munir d'Équipements de Protection Individuel (EPI).

## Moyens pédagogiques

- Documents sur la réglementation.
- Chariot élévateur monté sur bandages, roues pleines et pneumatiques.
- Exposés théoriques.
- Mise en pratique, études de cas, manipulations.
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation par QCM.

## Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site [www.cemafroid-formation.com](http://www.cemafroid-formation.com)
- Intra : nous contacter

## Objectifs

- » Actualiser les connaissances théoriques et pratiques des opérateurs chargés des vérifications périodiques des chariots élévateurs.
- » Vérifier la bonne utilisation de l'outil Hydrotest®, plateforme de dématérialisation des rapports de vérification et application dédiée à la saisie mobile, avec ou sans connexion.

## Programme

- » Théorie :
    - Rappels et actualisation des fondamentaux de la vérification.
    - Rappel de la réglementation et de la législation en vigueur.
    - Rappel des risques pour les personnes et les dispositifs de sécurité des chariots élévateurs.
    - Rappel des différents types de contrôle.
  - » Pratique :
    - Appliquer les méthodes et procédures de vérification sur chariots élévateurs.
    - Maîtriser efficacement les outils de contrôle, notamment Hydrotest® et son application mobile dédiée, utilisable avec ou sans connexion ainsi que les étapes de saisie d'un contrôle et gérer les relances de manière autonome.
- ## Acquis de la formation
- » Maintenir et pérenniser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la vérification réglementaire de chariots élévateurs.
- ## Documents délivrés à l'issue de la formation
- » Attestation de formation.
  - » Émission d'un avis à l'employeur permettant la délivrance du titre d'habilitation.